


COPIE CERTIFIEE
CONFORME

VOSSLOH COGIFER

Société Anonyme au capital de 27.601 794 euros

Siège social 54 avenue Victor Hugo
92500 RUEIL MALMAISON

R.C.S. NANTERRE B 562 042 598


Le Secrétaire Général
J.M. TOUBEAU

GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE

28 JUL. 2011

DEPOT N° 21178

ASSEMBLEE GENERALE DU 20 MAI 2011

+==+==+==+==+==+==+==+

L'an deux mil onze, le 20 mai à 10 heures, il a été procédé à la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire de la Société VOSSLOH COGIFER, Société Anonyme au capital de 27.601.794 euros, divisé en 1.452.726 actions de 19 euros chacune, dans les bureaux de la société, sur convocation faite par les soins du Conseil d'Administration en date du 2 mai 2011

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par les actionnaires ou leur représentant.

L'Assemblée procède à la constitution de son Bureau

- Monsieur ANTONINI, Président-Directeur Général, préside la séance,
- La société VOSSLOH FRANCE, spécialement représentée aux fins des présentes par M. Werner ANDREE, est désignée comme Scrutateur et accepte cette fonction,
- Monsieur Jean-Marie TOUBEAU assure les fonctions de Secrétaire.

Le Bureau étant ainsi composé, Monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée valable par les membres du Bureau, que tous les actionnaires sont présents ou représentés et possèdent 1 452 726 actions représentant la totalité du capital social de la société.

Vérification est faite que les pouvoirs sont réguliers.

L'Assemblée, réunissant ainsi la totalité du capital social, est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président signale que le Commissaire aux Comptes a été convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, en date du 2 mai 2011

Le Président met à la disposition des actionnaires

- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire.
- Une copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes.
- La feuille de présence.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée

- Le rapport du Conseil d'Administration,
- Les rapports du Commissaire aux Comptes,
- Le texte du projet de résolutions.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée, conformément aux prescriptions des articles 123 et suivants du Décret du 23 mars 1967 sur les Sociétés Commerciales, et déclare que les documents et renseignements visés aux articles 133 et 135 dudit Décret ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée, ainsi que la liste des actionnaires.

Il indique, en outre, que les mêmes documents et renseignements ont été communiqués dans les mêmes délais aux membres du Comité d'Entreprise. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant

- Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2010
- Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2010
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions et engagements conclus et autorisés visés aux Articles L-225-22-1, L-225-38, L-22-42-1 du Code du Commerce
- Approbation desdits comptes et conventions
- Affectation du résultat
- Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur
- Renouvellement du mandat de deux Administrateurs
- Ratification de la décision du Conseil de transférer le siège social de la société et modification de l'article correspondant des statuts
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et aux statuts, pour vous rendre compte de la gestion de votre société au cours de l'exercice 2010 et vous demander d'approuver les résolutions qui vous sont proposées.

Commentaires sur les comptes sociaux

- **Le chiffre d'affaires net** de VOSSLOH COGIFER au 31 décembre 2010 s'élève à 143,6 M€ pour 151,3 M€ en 2009, soit une baisse de 5,1 %.

Ce recul s'explique par l'annulation ou le report de bon nombre d'affaires export budgétées par le département appareils de voies. Le département système a tenu son objectif budgétaire avec une progression de l'activité par rapport à 2009.

- **Le résultat opérationnel** s'élève à 22,7 M€ (15,8% du CA) contre 26,3 M€ (17,4 % du CA) en 2009. Cette dégradation s'explique d'une part par la diminution du chiffre d'affaires assurant une moindre couverture des frais généraux, mais également par une profitabilité moindre des commandes exécutées. Les dividendes encaissés durant l'exercice s'élèvent à 10,7 M€ contre 9,1 M€ en 2009.
- **L'EBIT** 2010 s'élève à 31,5 M€ (22,0% du CA) contre 33,8 M€ (22,3 % du CA) en 2009. Les frais financiers se sont élevés à 0,2 M€, proche du montant de l'exercice précédent. Ils continuent à rester faibles grâce à la bonne situation financière de la société.
- **Le résultat avant impôts** (EBT) s'élève à 31,3 M€ (33,5 M€ en 2009) et **le résultat net** à 23,1 M€ (24,6 M€ en 2009).

Commentaires sur l'activité

A- DEPARTEMENT APPAREILS DE VOIE

Le chiffre d'affaires s'est inscrit en recul.

Ce manque de chiffre d'affaires provient exclusivement de certaines affaires à l'exportation, particulièrement à destination de l'Asie et du Maghreb qui ont été soit annulées, soit reportées.

D'une manière générale, la crise économique a continué à peser sur nos enregistrements de commandes en 2010, même si pour l'instant le marché européen a globalement continué à bien se tenir.

La baisse de chiffre d'affaires s'est bien entendu répercutée sur la charge de travail de nos usines françaises qui est restée sensiblement inférieure aux prévisions budgétaires. Ce manque d'activité s'est traduit par des sous couvertures et donc une légère minoration des résultats.

Cette pression sur les résultats a heureusement été compensée par une bonne gestion des risques de l'entreprise. La société a ainsi pu reprendre un volume important de provisions constituées durant les exercices précédents.

Cette baisse d'activité s'est par ailleurs conjuguée avec une augmentation des matières premières et notamment du rail dont les prix ont fortement crû depuis le printemps 2010.

La société a continué à serrer les dépenses de frais de structure et a limité les engagements d'investissements. Seul a été engagé l'investissement dans un nouveau centre de technologie qui verra le jour dans l'enceinte de l'usine de Reichshoffen, les dépenses s'échelonnant pour l'essentiel entre 2011 et 2012.

Il n'empêche que malgré tous ces efforts, le département appareils de voies n'aura pas réussi à atteindre son objectif budgétaire en termes de résultat.

Le besoin de fonds de roulement de l'entreprise s'est légèrement amélioré en 2010. Le vecteur principal de cette amélioration aura été une baisse continue des stocks et des encours. Malheureusement nous avons rencontré des difficultés avec quelques clients majeurs qui n'ont pas honoré leurs créances aux échéances contractuelles.

En 2010, le département appareils de voies a livré des commandes importantes dans les segments de marché grande vitesse et tramways.

Le carnet de commandes à fin 2010 s'inscrit en progression par rapport à celui de fin 2009.

La commande la plus importante, signée à fin 2009, et enregistrée en carnet de commande en début 2010 est incontestablement l'affaire Libye, notre client direct étant la société chinoise CCECC. L'exécution des 2/3 de cette commande, la plus importante jamais enregistrée par Vossloh Cogifer SA, est inscrite dans le budget 2011. Les événements de ce début d'année remettent en cause, partiellement voire totalement, cette prise en compte budgétaire.

En toute fin d'année Vossloh Cogifer SA a conclu un contrat avec les chemins de fer irakiens. Ce contrat n'est pas compris dans le carnet de commande de fin décembre.

A noter que Vossloh Cogifer SA a continué à déployer une activité soutenue dans le domaine du développement.

B- FILIALES (Appareils de Voie)

Le chiffre d'affaires de nos filiales est resté également en-deçà des objectifs.

Il est rappelé que 14 filiales sont présentes dans 9 pays hors zone Euro. Les variations de devises de ces pays ont contribué positivement au chiffre d'affaires consolidé.

Dans l'ensemble, nos filiales européennes ont tenu leur budget et leurs positions sur le marché.

Les pays d'Europe de l'Est ont été impactés plus sévèrement que d'autres par la crise et nombre de projets de corridors européens ont été décalés. Notre filiale polonaise Cogifer Polska a subi cette crise de plein fouet. Ceci est également le cas pour notre filiale serbe.

Les Etats Unis étaient entrés dans la crise avant les autres pays. La situation reste globalement inchangée par rapport à l'exercice précédent. Vossloh Track Material sort son épingle du jeu. La filiale Cleveland Track Material reste par contre handicapée par la faiblesse de la demande des « class 1 railroads » et une concurrence sur les prix qui n'a cessé de s'attiser tout au long de l'année. Un plan d'action ciblé sur ces deux sociétés a été lancé en 2010.

Dans la sphère asiatique, signalons la bonne performance de notre filiale indienne Vossloh Beekay Castings. Cette performance est malheureusement à nuancer par la cession avortée de JS Industries et de sa filiale Dakshin Transtek. Ces deux entités sont revenues dans le giron du groupe en fin d'année dans une situation financière dégradée.

La société CSM en Malaisie a poursuivi l'exécution de ses marchés.

La filiale australienne a quant à elle réalisé une bonne performance en dépassant son objectif budgétaire.

C- DEPARTEMENT SIGNALISATION

a) Département Produits

Le chiffre d'affaires de ce département est inférieur de 17% au budget. De même que pour le département appareils de voies un certain nombre de projets export ont été reportés.

Le fonds de commerce du département reste son activité SNCF. En 2010, il a terminé ses livraisons de moteurs pour la ligne à grande vitesse Ankara-Konya en Turquie.

Malgré la baisse du chiffre d'affaires, le résultat a pu être maintenu grâce également à la reprise de provisions constituées les années précédentes et qui étaient devenues sans objet.

De nouveaux contrats export ont été enregistrés.

Mais le plus beau succès de l'activité aura été la conclusion du contrat-cadre sur 15 ans avec les chemins de fer suédois pour la fourniture annuelle de 450 traverses intégrées Easy Switch.

En matière de recherche et développement, le département a continué les études pour l'optimisation du moteur conventionnel.

b) Département Systèmes

Le chiffre d'affaires du département Systèmes a pratiquement atteint son budget.

L'exploitation du département est fortement tributaire de l'avancement des commandes en cours sur les 3 pays du Maghreb que sont la Tunisie, le Maroc et l'Algérie. Pour les 2 premiers pays l'exécution a suivi son cours avec cependant quelques retards. Ce n'est pas le cas pour l'Algérie où certaines livraisons ont dû être arrêtées.

Grâce à la compensation par quelques affaires France, le département a néanmoins réalisé des performances relativement proches des objectifs budgétaires.

Siema a réalisé ses objectifs. Elle a également enregistré de nouvelles commandes lui permettant de maintenir son carnet au même niveau que l'année précédente.

Après des premiers mois difficiles, la nouvelle filiale américaine Global Rail Systems a clôturé un premier exercice satisfaisant et les perspectives sont porteuses d'espoir

Recherche & Développement

Dans le domaine de la recherche, nous avons poursuivi nos actions dans le cadre de notre plan directeur en nous focalisant sur les sujets suivants

- adaptation de nos produits aux conditions extrêmes
- optimisation de la solution « sans lubrification » des appareils de voies
- homologation du nouveau concept de coussinets de glissement
- optimisation des solutions tramway
- développement de solutions charges lourdes sur la base de notre expérience Australie.

Commentaires sur la situation financière de la société

En 2010, la société a dégagé une capacité d'autofinancement de 22,9 M€ à comparer à 23,6 M€ pour 2009. Cette ressource aura permis de financer des emplois stables pour 23,7 M€, dont 14,5 M€ de distribution de dividendes et 9,2 M€ d'investissements.

Le fonds de roulement net global a diminué de 0,8 M€.

Sur la même période, le besoin en fonds de roulement a diminué de 3,1 M€.

La baisse des stocks et des encours s'explique par une politique de réduction des stocks stratégiques ainsi que par le faible niveau de chiffre d'affaires programmé pour début 2011

L'augmentation des créances clients est en grande partie due aux créances sur deux clients qui n'ont pu être rapatriées avant la clôture de l'exercice.

La trésorerie nette s'est ainsi améliorée de 2,3 M€ sur l'exercice.

Rémunération des mandataires sociaux

Voir tableau en annexe.

Par ailleurs, la rémunération versée au titre des jetons de présence durant l'exercice 2010 aux mandataires sociaux détenant également un mandat dans les sociétés Vossloh France et/ou Vossloh A.G s'établit comme suit

Monsieur Werner ANDREE	7.623 €
Monsieur Hans Günther KERN	7.623 €
Monsieur James SANDERS	7.623 €
Monsieur Norbert SCHIEDECK	7.623 €

Affectation du Résultat

Au bénéfice de l'exercice de	23.058.282 €
s'ajoute le report à nouveau de l'exercice antérieur de	<u>59.052.067 €</u>
formant un total disponible de	82.110.349 €
que l'Assemblée décide d'affecter comme suit	
- distribution d'un dividende net de 10 € par action, soit un total de	14.527.260 €
- au Report à Nouveau, le solde de	<u>67.583.089 €</u>
82.110.349 €	

Le dividende net distribué à chacune de 1.452.726 actions composant le capital social ressort ainsi à 10 €. Le paiement de ce dividende sera effectué le 30 septembre 2011.

Conformément aux dispositions légales, les distributions faites au titre des trois exercices précédents sont indiquées ci-après avec celle proposée pour cet exercice

Exercice	Dividende net distribué
2007	20,0 €
2008	10,0 €
2009	10,0 €
2010	10,0 €

Prévisions pour l'année en cours

Le chiffre d'affaires budgété pour 2011 est supérieur de 26,9% aux réalisations 2010. L'Ebit (avant dividendes) s'établit en progression de 3,8% par rapport à 2010. Ces perspectives pourraient néanmoins être remises en cause par la crise actuelle qui frappe la région maghrébine en ce début d'année 2011.

Projets de développement

Vossloh Cogifer SA a décidé de s'associer avec des partenaires chinois pour la construction d'une nouvelle usine dans la ville de Wuhu et a signé, fin octobre 2010, des accords à ce sujet. Cet investissement ne sera toutefois pas opérationnel avant début 2012.

Plusieurs autres projets sont à l'étude avec une grande disparité de tailles et de locations géographiques.

Ressources humaines

Les effectifs totaux de Vossloh Cogifer au 31 décembre 2010 étaient de 540 personnes, à comparer à 514 personnes au 31 décembre 2009.

Environnement

Les principaux travaux réalisés en 2010 dans le domaine de l'environnement sont présentés ci-après

Concernant l'usine Appareils de Voie de **Reichshoffen**, les principaux travaux réalisés en 2010 dans les domaines de l'environnement et de la sécurité ont consisté à achever la mise aux normes assainissement des eaux pluviales (pour un montant de 128 000 euros), à remplacer les compresseurs d'air (40 000 euros) et à les équiper d'un récupérateur de chaleur pour une utilisation plus rationnelle et plus efficace de l'énergie. Le remplacement des luminaires par des équipements basse consommation a été poursuivi, et la peinture sous toiture (hall 1) a été refaite (le tout pour un montant de 115 000 euros) nous permettant une meilleure perception des ateliers en termes de luminosité et de propreté. De même, les filtres de la cabine de peinture ont été changés (5 000 euros). Les portes sectionnelles isolées, installées en 2009, se sont vu ajouter un contrôle de leur fermeture (6 900 euros) afin d'assurer le respect du voisinage, et une cloison phonique a été installée dans le hall n°1. Les zones ATEX du site ont été définies, affichées et le personnel sensibilisé. Le tronçonnage thermique des traverses bois a été remplacé par une nouvelle unité de sciage (49 000 euros) à l'atelier d'entaillage, diminuant ainsi les risques de coupures et de manutention mais également les rejets polluants et le bruit qu'il générerait. La communication auprès du personnel a été développée par la mise en place d'un panneau d'affichage déchets en atelier ainsi que d'un panneau sur le suivi des accidents sur le site. Enfin, nous poursuivons la réalisation d'analyses biennuelles des eaux souterraines, d'analyses triennales de rejets atmosphériques et de mesure des émissions sonores, et d'analyses annuelles de l'air ambiant dans les ateliers.

Concernant l'usine Appareil de voie de **Fère-en-Tardenois**, des actions significatives ont été réalisées fin 2010. Parmi les principales il convient de souligner le bétonnage du parc à rail sud sur 2400 m² permettant ainsi d'étanchéifier cette surface et d'y préparer la future séparation des eaux prévue par l'arrêté préfectoral, la poursuite des campagnes de mesures et analyses biennuelles des eaux

souterraines et le lancement d'une action avec l'ADEME en vue de la valorisation des déchets (copeaux de bois,). A noter également que l'usine de Fère-en-Tardenois a été retenue avec 50 autres entreprises pour divers projets de valorisation. Enfin, concernant plus particulièrement la sécurité, on retiendra la mise en place de réunions trimestrielles avec tout le personnel sur les actions phares à mener en la matière et la généralisation des réunions mensuelles d'informations. Le site a par ailleurs été choisi comme pilote avec l'action Safety de Dupont

Concernant l'activité Signalisation Produits de Reichshoffen, de nombreuses actions ont également été menées. Elles ont porté sur la rénovation des équipements obsolètes (réfection de la sous toiture magasin pour un montant de 15.000 €, remise à niveau des Equipements de Protection Individuelle, réfection de la bande de roulement de la zone Expédition pour un montant de 20.000 €, remplacement des luminaires basse consommation à l'atelier Systèmes,) et le renforcement de la signalétique sécuritaire (campagne d'affichage, achat de panneaux de sensibilisation,), sans oublier la poursuite des actions de contrôle continu (recensement et vérification des organes de sécurité sur l'ensemble du parc machine, analyses triennales des rejets atmosphériques, mesure des émissions sonores, analyses annuelles de l'air ambiant dans les ateliers,).

Charges non déductibles

Il n'y a pas de charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts (art. 223 quater et quinquies du C.G.I.) pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs de la société (article L441-6-1 du Code de commerce)

Voir tableaux en annexe (Etats au 31/12/09 et 31/12/10).

Evénements post-clôture

Les bouleversements politiques intervenus dans certains pays du monde arabe ont d'ores et déjà impacté nos prévisions d'activité pour l'année 2011 puisque la réalisation de notre contrat de fourniture en Libye se trouve actuellement suspendue. Nous travaillons à la prise d'autres commandes de manière à réduire autant que possible les conséquences de cette situation.

Etat de la participation des salariés

Les salariés représentent 0 % du capital social de la société VOSSLOH COGIFER.

Actionnariat

Nous vous rappelons qu'en date du 31 décembre 2010, la société par actions simplifiée Vossloh France continuait à détenir 99,99 % du capital social de notre société.

Déménagement du Siège Social de la société

Le Conseil d'Administration a approuvé le transfert du Siège Social de la société dans des locaux plus vastes très proches des locaux actuels.

La résolution correspondante est soumise à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

Si cette résolution est adoptée, la société sera désormais domiciliée, à effet du 1^{er} juillet 2011, au 21 avenue de Colmar à 92500 Rueil Malmaison, et les statuts de la société seront modifiés en conséquence.

Mandats sociaux

Lors de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 24 mars 2011, M. Guy Delorme a présenté sa démission de son mandat d'Administrateur et de ses fonctions de Président du Conseil à effet de ce même jour. Le Conseil a accepté cette démission, exprimé ses remerciements à M. Delorme pour sa participation à ses travaux et décidé de coopter M. Yves Antonini, Directeur Général, pour achever le mandat laissé vacant par la démission de M. Delorme

L'Assemblée Générale est invitée à ratifier la cooptation de M. Antonini en tant que nouvel Administrateur de Vossloh Cogifer pour achever le mandat laissé vacant par la démission de M. Delorme.

Le Conseil d'Administration a ensuite décidé de modifier le mode de direction de la société et de revenir à un cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, M. Antonini a été nommé Président-Directeur Général de Vossloh Cogifer, à effet du 24 mars 2011

L'Assemblée Générale est également invitée à renouveler pour une durée de trois ans les mandats d'Administrateurs de MM. Hans Günther KERN et Norbert SCHIEDECK.

Nous sommes à présent à votre disposition pour développer l'un ou l'autre point du présent rapport et vous apporter toutes informations complémentaires. Nous donnerons ensuite la parole au Commissaire aux Comptes pour lecture de ses rapports avant de passer au vote des différentes résolutions.

--- oOo ---

Ensuite le Président donne lecture des documents suivants

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
(voir annexe)

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
(voir annexe)

Le Président procède à la lecture du projet de résolutions et déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met ensuite aux voix les résolutions suivantes

RESOLUTIONS

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice 2010 et des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice, approuve lesdits rapports ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2010, faisant ressortir un bénéfice net de 23.058.282 €.

→ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Au bénéfice de l'exercice de	23.058.282 €
s'ajoute le report à nouveau de l'exercice antérieur de	<u>59.052.067 €</u>
formant un total disponible de	82.110.349 €

que l'Assemblée décide d'affecter comme suit

- distribution d'un dividende net de 10 € par action, soit un total de	14.527.260 €
- au Report à Nouveau, le solde de	<u>67.583.089 €</u>
82.110.349 €	

Le dividende net distribué à chacune de 1.452.726 actions composant le capital social ressort ainsi à 10 €. Le paiement de ce dividende sera effectué le 30 septembre 2011.

Conformément aux dispositions légales, les distributions faites au titre des trois exercices précédents sont indiquées ci-après avec celle proposée pour cet exercice

Exercice	Dividende net distribué
2007	20,0 €
2008	10,0 €
2009	10,0 €
2010	10,0 €

→ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les opérations visées aux Articles L-225-22-1, L-225-38, L-22-42-1 du Code du Commerce, approuve ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

→ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation de Monsieur Yves ANTONINI en tant que nouvel Administrateur pour achever le mandat laissé vacant par la démission de M. DELORME. Le mandat de M. ANTONINI viendra à expiration le 30 septembre 2011.

→ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler pour une durée de trois ans le mandat d'Administrateur de M. Hans Günther KERN, demeurant Wilhelm-Von-Capitaine-Strasse 6, 50858 KÖLN (Allemagne). Le mandat de M. KERN viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

→ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler pour une durée de trois ans le mandat d'Administrateur de M. Norbert SCHIEDECK, demeurant Laurentiusstrasse 13A, 59821 ARNSBERG (Allemagne). Le mandat de M. SCHIEDECK viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

→ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la décision prise par le Conseil d'administration de transférer, à compter du 1^{er} juillet 2011, le siège social de la société au 21 avenue de Colmar, 92500 Rueil Malmaison. Elle décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts.


→ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution


L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme des présentes pour l'accomplissement des formalités légales.

→ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

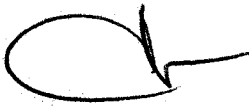
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures et le procès-verbal a été signé par les membres du Bureau après lecture.



Le Président
Y. ANTONINI



Le Scrutateur
Société VOSSLOH FRANCE
représentée par W. ANDREE



Le Secrétaire
J.M. TOUBEAU